

PARCOURS DIFFERENCIÉ TERMINALE BAC

PREPARATION A LA POURSUITE D'ETUDES :

DEAS et DEAP

APRES LE BAC PROFESSIONNEL

Accompagnement Soins et Services à la Personne

Ce document a pour vocation d'accompagner les enseignants BSE-STMS dans la conception de modules visant à préparer les élèves de terminale Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne à la poursuite d'études.

Le groupe ressource SBSSA a mené une analyse des référentiels des DEAS, DEAP afin d'identifier les compétences communes du Bac Pro ASSP et de ces 2 formations.

Ces compétences communes nécessiteront d'être renforcées afin de permettre aux élèves de terminale Bac Pro ASSP d'intégrer dans les meilleures conditions ces formations.

Ce livret présente, pour chaque formation, un croisement des compétences. Il est accompagné de fiches proposant des modules dans le cadre du parcours différencié « Préparation à la poursuite d'études ».

Je remercie l'ensemble des enseignants du groupe ressource SBSSA pour leur contribution à la construction de ce livret.

1. Liaison BCP ASSP/DEAS	2
2. Liaison BCP ASSP/DEAP	15
3. Fiche ressource module PARCOURS DIFFERENCIE « Bac pro ASSP/DEAS »	30
4. Fiche ressource module PARCOURS DIFFERENCIE « Bac pro ASSP/DEAP »	32

1. LIAISON BAC PRO ASSP/DEAS

Objectif : Renforcer les compétences nécessaires à l'entrée en formation DEAS pour une poursuite d'étude réussie.

Référentiel DEAS : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/10_juin_2021_-_vf_annexe_ii_referentiel_certification_as.pdf

Préambule : Les élèves titulaires du bac pro ASSP bénéficient d'équivalences de blocs de compétences et entrent dans un parcours partiel de formation d'aide-soignante.

Ils sont dispensés des blocs 1, 3, 4 et 5 de la formation d'aide-soignante.

Pour réussir sa formation d'aide-soignante, l'élève doit maîtriser parfaitement les compétences des blocs dont il est dispensé. Un renforcement de ces compétences identifiées dans le tableau ci-joint (**en rouge**) est nécessaire.

Code couleur : - Compétences acquises bénéficiant d'une dispense d'enseignement et d'une dispense de validation (Bloc 1, 3, 3 et 5)
- Compétences à valider sans allègement d'enseignement (Bloc 2)

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et la cas échéant ceux de son entourage 2. Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et /ou les handicaps, les ressources et les capacités physiques et psychiques de la personne 3. Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle	1.2.1 Recueillir auprès de la personne et de son entourage ses attentes, ses habitudes de vie 1.2.2 Identifier et repérer les besoins, évaluer les potentialités de la personne 1.2.5 Co-établir un bilan de la situation et déterminer les priorités avec la personne, son entourage, l'équipe pluri-professionnelle 1.2.6 Formaliser ou participer à l'élaboration, à la rédaction du projet individualisé, du projet de vie

		<p>4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p> <p>5. Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne</p> <p>6. Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses apprentissages et ses acquis</p>			<p>1.2.7 Participer à la mise en œuvre du projet</p> <p>1.2.8 Participer au suivi, à l'évaluation et au réajustement du projet individualisé, du projet de vie</p>
		<p>7. Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités, en fonction de chaque situation</p> <p>8. Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne</p>	<p>Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</p>	<p>1.3 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe</p> <p>2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</p>	<p>1.3.1 Choisir une ou des activités pour une personne, un groupe</p> <p>1.3.2 Conduire et évaluer une activité individuelle ou de groupe (vie quotidienne, éveil, loisirs, maintien de la vie sociale)</p> <p>2.1.1 Observer le comportement de l'enfant ou de la personne, son environnement</p> <p>2.1.2 Accompagner la toilette de l'adulte</p> <p>2.1.3 Réaliser des soins d'hygiène corporelle de l'adulte en fonction du degré d'autonomie : change de protection ; toilette partielle ; toilette complète ; bain ; douche ; bain de pieds (pédiluve).</p> <p>2.1.4 Réaliser des soins d'hygiène corporelle auprès de l'enfant : change ; toilette partielle (mains, visage) ; toilette complète ; bain ; shampooing.</p> <p>2.1.5 Assurer la réfection complète ou incomplète du lit (occupé ou inoccupé)</p> <p>2.1.6 Accompagner l'habillage, le déshabillage de la personne aux différents âges de la vie</p> <p>2.1.7 Accompagner la mobilité de la personne aidée (adulte / enfant)</p> <p>2.1.8 Prévenir les risques d'alitement prolongé</p>

				2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture...), installer la personne et accompagner la prise des repas	2.4.3 Installer l'enfant, la ou les personnes pour le repas 2.4.4 Accompagner la prise des repas
			Bloc 4 - Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné	4.1 Analyser les besoins du public	4.1.1 Concevoir et utiliser un outil de recueil des besoins 4.1.2 Repérer et hiérarchiser les besoins d'un public 4.1.3 Choisir la thématique en fonction du besoin ciblé

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	<p>1. Identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires</p> <p>2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance pour la personne, pour les intervenants et alerter</p> <p>3. Proposer des mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle</p> <p>4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation	2.1.1 Observer le comportement de l'enfant ou de la personne, son environnement
				2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	<p>2.2.1 Observer la personne : conscience, respiration, douleur, état cutané, phanères, selles, urines, expectorations</p> <p>2.2.2 Observer le comportement de la personne, repérer les signes de détresse</p> <p>2.2.4 Evaluer le caractère urgent d'une situation, agir en conséquence face à cette situation</p>

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	<p>1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution</p> <p>2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies</p> <p>3. Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés</p> <p>4. Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique</p> <p>5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle</p> <p>6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	<p>2.2.1 Observer la personne : conscience, respiration, douleur, état cutané, phanères, selles, urines, expectorations</p> <p>2.2.3 Participer au raisonnement clinique en lien avec l'équipe pluri-professionnelle</p> <p>2.2.5 Mesurer certains paramètres vitaux, repérer les anomalies et alerter</p>

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	<p>1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin</p> <p>2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences</p> <p>3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins</p> <p>4. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne</p> <p>5. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation</p> <p>6. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation</p> <p>7. Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	2.2.7 Aider à la prise des médicaments selon la réglementation en vigueur

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<p>1. Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement</p> <p>2. Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées</p> <p>3. Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe</p> <p>4. Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie</p> <p>5. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences</p> <p>6. Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation	2.1.7 Accompagner la mobilité de la personne aidée (adulte / enfant)
			Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle	3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels	<p>3.3.5 Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins</p> <p>3.3.6 Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels</p>

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	<p>1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale</p> <p>2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité</p> <p>3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle</p> <p>4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique</p> <p>5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin</p> <p>6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur</p>	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage	<p>1.1.1 Organiser les conditions matérielles de l'accueil</p> <p>1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et l'entourage</p> <p>1.1.3 Recueillir et analyser les attentes de la personne, de la famille, de l'entourage, proposer des solutions</p> <p>1.1.4 Présenter le service ou la structure</p> <p>1.1.5 Adapter sa réponse en fonction des attitudes et comportements de la ou des personnes, en fonction de différentes situations dont situation de conflit</p>
				1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle	<p>1.2.1 Recueillir auprès de la personne et de son entourage ses attentes, ses habitudes de vie</p> <p>1.2.5 Co-établir un bilan de la situation et déterminer les priorités avec la personne, son entourage, l'équipe pluri-professionnelle</p>
			Bloc 4 - Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné	4.1 Analyser les besoins du public	4.1.2 Repérer et hiérarchiser les besoins d'un public
				4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé	4.3.3 Orienter vers des personnes ressources, des dispositifs d'éducation à la santé existants

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	<p>1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure</p> <p>2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation</p> <p>3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation</p> <p>4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement</p> <p>5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage</p> <p>6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages</p>	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle	1.2.3 Recueillir les informations relatives à l'environnement professionnel
			Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle	3.4 Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage	<p>3.4.2 Planifier et organiser des activités, des postes de travail et prévoir les équipements de protection associés</p> <p>3.4.3 Contrôler l'action au regard des protocoles en vigueur, des consignes</p> <p>3.4.5 Repérer les besoins de formation des agents</p> <p>3.4.6 Participer à la formation des agents</p>
				3.5 Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles	<p>3.5.1 Accueillir des stagiaires (niveau 4 ou infra 4), des bénévoles, des nouveaux agents</p> <p>3.5.2 Accompagner le stagiaire et participer au projet d'encadrement, au tutorat du stagiaire</p>

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	<p>1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques</p> <p>2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques</p> <p>3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission</p> <p>4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets</p> <p>5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité</p> <p>6. Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne	<p>2.3.1 Entretien des locaux collectifs</p> <p>2.3.2 Entretien de l'environnement proche de la personne, à domicile ou en structure (pendant son séjour et après son départ), y compris dans une situation d'isolement</p> <p>2.3.3 Entretien et décontamination de la chambre après le départ d'un patient infecté</p> <p>2.3.4 Trier et acheminer le linge et les déchets</p> <p>2.3.5 Entretien et surveillance des équipements et des dispositifs médicaux</p>

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	<p>1. Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences</p> <p>2. Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter</p> <p>3. Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins</p>	Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle	3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels	<p>3.3.1 Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité définie dans la structure</p> <p>3.3.2 Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des événements indésirables dans les activités menées</p> <p>3.3.3 Compléter une fiche d'événement indésirable</p> <p>3.3.4 Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables</p>

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	<p>1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée</p> <p>2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité</p> <p>3. Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	2.2.6 Transcrire les différents éléments de surveillance sur les supports spécifiques
			Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle	3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques	<p>3.2.1 Recenser et prioriser les informations à transmettre</p> <p>3.2.2 Formaliser les données, les informations recueillies</p> <p>3.2.3 Transmettre l'information aux destinataires concernés, à l'oral ou à l'écrit</p> <p>3.2.4 Renseigner des documents assurant la traçabilité des activités</p> <p>3.2.5 Constituer, mettre à jour et contrôler les dossiers de suivi (hors contenu médical) y compris à l'aide d'outils numériques</p> <p>3.2.6 Classer et archiver des documents y compris à l'aide d'outils numériques</p>

DEAS			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	<p>1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention</p> <p>2. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles</p> <p>3. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer</p> <p>4. Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel</p> <p>5. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées</p> <p>6. Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques</p> <p>7. Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation</p> <p>8. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences</p>	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle	1.2.4 Contribuer aux échanges lors d'une réunion de travail
			Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle	<p>3.1 Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluri-professionnelle dans une posture professionnelle adaptée</p> <p>3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels</p>	<p>3.1.1 Planifier et organiser son travail en lien avec l'équipe, dans le cadre de son champ d'intervention</p> <p>3.1.2 Adapter son planning d'activités en fonction d'éventuels changements dans le contexte de travail</p> <p>3.1.3 Evaluer son activité et ajuster si besoin</p> <p>3.3.1 Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité définie dans la structure</p> <p>3.3.2 Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des événements indésirables dans les activités menées</p> <p>3.3.3 Compléter une fiche d'événement indésirable</p> <p>3.3.4 Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables</p> <p>3.3.5 Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins</p> <p>3.3.6 Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels</p>

					3.3.7 Contribuer à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements
				3.4 Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage	3.4.2 Planifier et organiser des activités, des postes de travail et prévoir les équipements de protection associés

1. LIAISON BAC PRO ASSP/DEAP

Objectif : Renforcer les compétences nécessaires à l'entrée en formation DEAP pour une poursuite d'étude réussie.

Référentiel DEAP : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/10_juin_2021_-_vf_annexe_ii_referentiel_certification_ap.pdf

Préambule : Les élèves titulaires du bac pro ASSP bénéficient d'équivalences de blocs de compétences et/ou d'un allègement d'enseignement et entrent dans un parcours partiel de formation d'auxiliaire de puériculture.

Ils sont dispensés des blocs 3, 4 et 5 de la formation d'auxiliaire de puériculture.

Ils bénéficient d'un allègement d'enseignement pour le bloc 1 mais ne sont pas dispensés de validation.

Pour réussir sa formation d'auxiliaire de puériculture, l'élève doit maîtriser parfaitement les compétences des blocs dont il est dispensé et/ou allégé. Un renforcement de ces compétences identifiées dans le tableau ci-joint (en rouge et en vert) est nécessaire.

- Code couleur :**
- Compétences acquises bénéficiant d'une dispense d'enseignement et d'une dispense de validation (Bloc 3, 4 et 5)
 - Compétences à valider bénéficiant d'un allègement d'enseignement (Bloc 1)
 - Compétences à valider sans allègement d'enseignement (Bloc 2)

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	1 - Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les	1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de l'enfant et de son entourage 2. Evaluer l'autonomie, les capacités psychomotrices et psycho-affectives de l'enfant en lien avec son développement et ses potentialités 3. Identifier et évaluer les besoins de l'enfant en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention 4. Mettre en œuvre l'accompagnement	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle	1.2.1 Recueillir auprès de la personne et de son entourage ses attentes, ses habitudes de vie 1.2.2 Identifier et repérer les besoins, évaluer les potentialités de la personne 1.2.5 Co-établir un bilan de la situation et déterminer les priorités avec la personne, son entourage, l'équipe pluri-professionnelle 1.2.6 Formaliser ou participer à l'élaboration, à la rédaction du projet individualisé, du projet de vie 1.2.7 Participer à la mise en œuvre du projet 1.2.8 Participer au suivi, à l'évaluation et au réajustement du projet individualisé, du projet de

	réajustements nécessaires	<p>personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p> <p>5. Mobiliser les ressources de l'enfant dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, l'entourage, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses apprentissages et ses acquis</p> <p>6. Adapter, en fonction de chaque situation, la communication avec l'enfant, l'entourage, les aidants et les autres professionnels pendant les activités</p> <p>7. Repérer les interactions de l'enfant avec son entourage et les réponses apportées par les adultes de référence</p> <p>8. Associer, accompagner et conforter les parents dans leur rôle</p>	<p>Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne</p>	<p>2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation</p> <p>2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture...), installer la personne et accompagner la prise des repas</p>	<p>vie</p> <p>2.1.1 Observer le comportement de l'enfant ou de la personne, son environnement</p> <p>2.1.4 Réaliser des soins d'hygiène corporelle auprès de l'enfant : change ; toilette partielle (mains, visage) ; toilette complète ; bain ; shampoing.</p> <p>2.1.6 Accompagner l'habillage, le déshabillage de la personne aux différents âges de la vie</p> <p>2.1.5 Assurer la réfection complète ou incomplète du lit (occupé ou inoccupé)</p> <p>2.1.7 Accompagner la mobilité de la personne aidée (adulte / enfant)</p> <p>2.4.3 Installer l'enfant, la ou les personnes pour le repas</p> <p>2.4.4 Accompagner la prise des repas</p>
--	---------------------------	---	---	---	--

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	1bis - Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe	<p>1. Rechercher et analyser les informations sur les besoins, les potentiels et les centres d'intérêts de l'enfant ou du groupe</p> <p>2. Identifier les activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe et à leurs besoins pour favoriser leur développement, leur autonomie et leur socialisation</p> <p>3. Planifier, prioriser et organiser les activités, identifier et préparer les moyens nécessaires</p> <p>4. Identifier et réaliser les aménagements de l'espace nécessaires à la réalisation des activités dans le respect du confort et des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>5. Mettre en œuvre les activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale</p> <p>6. Proposer et faciliter la participation de l'enfant ou du groupe à l'activité et prendre en compte les réactions, choix et expressions</p> <p>7. Ajuster les activités et la communication en fonction des réactions et de l'expression de l'enfant ou du groupe et des apprentissages réalisés, en lien avec les autres professionnels</p>	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.3 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe	<p>1.3.1 Choisir une ou des activités pour une personne, un groupe</p> <p>1.3.2 Conduire et évaluer une activité individuelle ou de groupe (vie quotidienne, éveil, loisirs, maintien de la vie sociale)</p>
			Bloc 4 - Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné	4.1 Analyser les besoins du public	<p>4.1.1 Concevoir et utiliser un outil de recueil des besoins</p> <p>4.1.2 Repérer et hiérarchiser les besoins d'un public</p> <p>4.1.3 Choisir la thématique en fonction du besoin ciblé</p>
			4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé	<p>4.2.1 Proposer une (ou des) action(s)</p> <p>4.2.2 Elaborer ou sélectionner des supports de prévention</p> <p>4.2.3 Identifier partenaires et dispositifs</p> <p>4.2.4 Planifier l'action d'éducation à la santé</p>	
			4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé	<p>4.3.1 Animer des ateliers ou réaliser des actions dans une visée éducative</p> <p>4.3.2 Participer à des campagnes de prévention</p> <p>4.3.4 Réaliser un bilan</p> <p>4.3.5 Rédiger des comptes rendus, des bilans, des synthèses</p>	

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	<p>1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires</p> <p>2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance pour l'enfant, ses fragilités ou vulnérabilités et alerter</p> <p>3. Proposer des mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle</p> <p>4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation	2.1.1 Observer le comportement de l'enfant ou de la personne, son environnement
				2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	<p>2.2.1 Observer la personne : conscience, respiration, douleur, état cutané, phanères, selles, urines, expectorations</p> <p>2.2.2 Observer le comportement de la personne, repérer les signes de détresse</p> <p>2.2.4 Evaluer le caractère urgent d'une situation, agir en conséquence face à cette situation</p>

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	<p>1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution</p> <p>2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies</p> <p>3. Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés</p> <p>4. Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique</p> <p>5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle</p> <p>6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	<p>2.2.1 Observer la personne : conscience, respiration, douleur, état cutané, phanères, selles, urines, expectorations</p> <p>2.2.3 Participer au raisonnement clinique en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle</p> <p>2.2.5 Mesurer certains paramètres vitaux, repérer les anomalies et alerter</p>

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant	<p>1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin</p> <p>2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences</p> <p>3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins</p> <p>4. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de l'enfant et en prévenant la douleur</p> <p>5. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation</p> <p>6. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation</p> <p>7. Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	2.2.7 Aider à la prise des médicaments selon la réglementation en vigueur

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<p>1. Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement</p> <p>2. Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées</p> <p>3. Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe</p> <p>4. Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie</p> <p>5. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences</p> <p>6. Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation	2.1.7 Accompagner la mobilité de la personne aidée (adulte / enfant)
			Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle	3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels	<p>3.3.5 Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins</p> <p>3.3.6 Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels</p>

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	<p>1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale</p> <p>2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité</p> <p>3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle</p> <p>4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique</p> <p>5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin</p> <p>6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur</p>	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage	<p>1.1.1 Organiser les conditions matérielles de l'accueil</p> <p>1.1.2 Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et l'entourage</p> <p>1.1.3 Recueillir et analyser les attentes de la personne, de la famille, de l'entourage, proposer des solutions</p> <p>1.1.4 Présenter le service ou la structure</p> <p>1.1.5 Adapter sa réponse en fonction des attitudes et comportements de la ou des personnes, en fonction de différentes situations dont situation de conflit</p>
				1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle	<p>1.2.1 Recueillir auprès de la personne et de son entourage ses attentes, ses habitudes de vie</p> <p>1.2.5 Co-établir un bilan de la situation et déterminer les priorités avec la personne, son entourage, l'équipe pluri-professionnelle</p>
			Bloc 4 - Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné	4.1 Analyser les besoins du public	4.1.2 Repérer et hiérarchiser les besoins d'un public
				4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé	4.3.3 Orienter vers des personnes ressources, des dispositifs d'éducation à la santé existants

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle	1.2.3 Recueillir les informations relatives à l'environnement professionnel
		2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation			Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle
3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation	3.5 Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles	3.5.1 Accueillir des stagiaires (niveau 4 ou infra 4), des bénévoles, des nouveaux agents	3.4.3 Contrôler l'action au regard des protocoles en vigueur, des consignes		
4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement			3.5.2 Accompagner le stagiaire et participer au projet d'encadrement, au tutorat du stagiaire	3.4.5 Repérer les besoins de formation des agents	
5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage		3.4.6 Participer à la formation des agents			
6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages					

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	<p>1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques</p> <p>2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques</p> <p>3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission</p> <p>4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets</p> <p>5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité</p> <p>6. Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne	<p>2.3.1 Entretien des locaux collectifs</p> <p>2.3.2 Entretien l'environnement proche de la personne, à domicile ou en structure (pendant son séjour et après son départ), y compris dans une situation d'isolement</p> <p>2.3.3 Entretien et décontaminer la chambre après le départ d'un patient infecté</p> <p>2.3.4 Trier et acheminer le linge et les déchets</p>

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	<p>1. Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences</p> <p>2. Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter</p> <p>3. Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne	2.3.5 Entretien et surveiller les équipements et les dispositifs médicaux

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	<p>1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée</p> <p>2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité</p> <p>3. Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle</p>	Bloc 2 - Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence	2.2.6 Transcrire les différents éléments de surveillance sur les supports spécifiques
			Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle	3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques	<p>3.2.1 Recenser et prioriser les informations à transmettre</p> <p>3.2.2 Formaliser les données, les informations recueillies</p> <p>3.2.3 Transmettre l'information aux destinataires concernés, à l'oral ou à l'écrit</p> <p>3.2.4 Renseigner des documents assurant la traçabilité des activités</p> <p>3.2.5 Constituer, mettre à jour et contrôler les dossiers de suivi (hors contenu médical) y compris à l'aide d'outils numériques</p> <p>3.2.6 Classer et archiver des documents y compris à l'aide d'outils numériques</p>

DEAP			Bac pro ASSP		
Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires	Bloc de compétences	Compétences terminales	Compétences intermédiaires
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	<p>1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention</p> <p>2. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles</p> <p>3. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer</p> <p>4. Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel</p> <p>5. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées</p> <p>6. Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques</p> <p>7. Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation</p> <p>8. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences</p>	Bloc 1 - Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie, en lien avec l'équipe pluri-professionnelle	1.2.4 Contribuer aux échanges lors d'une réunion de travail
			Bloc 3 - Travailler et communiquer en équipe pluri-professionnelle	3.1 Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluri-professionnelle dans une posture professionnelle adaptée	3.1.1 Planifier et organiser son travail en lien avec l'équipe, dans le cadre de son champ d'intervention 3.1.2 Adapter son planning d'activités en fonction d'éventuels changements dans le contexte de travail 3.1.3 Evaluer son activité et ajuster si besoin
				3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels	3.3.1 Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité définie dans la structure 3.3.2 Repérer des anomalies, des dysfonctionnements, des événements indésirables dans les activités menées 3.3.3 Compléter une fiche d'événement indésirable 3.3.4 Participer au suivi des actions correctives suite aux anomalies, aux dysfonctionnements, aux événements indésirables 3.3.5 Participer à la mise en œuvre de la politique de prévention des infections associées aux soins 3.3.6 Participer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels

					3.3.7 Contribuer à l'évaluation de nouveaux matériels et équipements
				3.4 Coordonner et conduire une équipe de bio nettoyage	3.4.2 Planifier et organiser des activités, des postes de travail et prévoir les équipements de protection associés

► Progression du module :

	Compétences travaillées	Contenu d'enseignement	Durée de la séance
Séance 1	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Analyse de situations présentant les habitudes de vie de la personne, ses besoins, ses envies, son autonomie, ses fragilités	2h
Séance 2	Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Analyse de situations présentées sous forme de saynètes (Simusanté)	2h
Séance 3	Rechercher, traiter, transmettre les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins	Réalisation de transmissions via l'outil numérique à partir d'études de cas	2h

Nom du Module :
Bac Pro ASSP/DEAP

Tel qu'il est défini dans le Bulletin Officiel n° 11 du 14 mars 2024, le DEAP, de niveau 4, n'entre pas dans le parcours « Poursuite d'études ». Cependant, la formation d'Auxiliaire de Puériculture est une orientation privilégiée à l'issue du bac pro ASSP qui nécessite un renforcement de certaines compétences.

► **Membre du module :** Enseignants de la spécialité

► **Public cible du module :**

- Parcours Insertion pro
 Parcours Poursuite d'études :

► **Durée du module :** 6 heures

► **Découpage horaire proposé :** 3 x 2h

► **Compétences à consolider :**

- Allègement de formation d'enseignement
- Dispenses d'enseignement et de validation

Blocs	Compétences DEAP	Critères d'évaluation DEAS
BLOC 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale	1 - Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	1 – Pertinence de l'analyse de la situation de l'enfant 2 – Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
BLOC 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	2- Qualité des soins relationnels de la personne et de son entourage
Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestions des risques	10 – Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	1-Fiabilité du recueil des données 2-Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises 3-Qualité des transmissions

► **Modalités d'enseignement et précision :**

- Travaux dirigés
 Travaux pratiques
 Utilisation de l'outil informatique (Logiciel de transmission)
- Pédagogie active (Simusanté)
- Intervenants extérieurs : formateurs IFAP
- Hors établissement, visites :
- Co-intervention :
- Autres :

► **Progression du module :**

	Compétences travaillées	Contenus d'enseignement	Durée de la séance
Séance 1	Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Analyse de situation présentant les habitudes de vie de la personne, ses besoins, ses envies, son autonomie, ses fragilités	2h
Séance 2	Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Analyse de situations présentées sous forme de saynètes (Simusanté)	2h
Séance 3	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Réalisation de transmissions via l'outil numérique à partir d'études de cas	2h